

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1<sup>er</sup> décembre 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

## QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HON. M. STANFIELD—CORRECTION D'UNE ERREUR DANS  
UNE DÉCLARATION AU SUJET DU LIVRE BLANC  
SUR LE BIEN-ÊTRE

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, hier quand j'ai pris la parole à l'appel des motions et que j'ai fait allusion au Livre blanc du gouvernement sur le bien-être, j'ai dit des choses que j'aimerais corriger parce que selon toute apparence elle ne sont pas exactes. Après avoir lu rapidement la page 34 du Livre blanc, j'avais dit qu'on devait s'attendre à ce que le montant que le gouvernement se propose d'accorder en allocations familiales soit réduit de 175 millions. Après avoir relu cette page plus tard dans la journée, j'ai pu voir que mon affirmation était erronée.

## AFFAIRES COURANTES

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION RELATIVE À L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE—RÉSUMÉ DU MINISTRE

[Français]

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, conformément au paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, et avec la permission de la Chambre, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires d'une déclaration relative à l'élargissement de la Communauté économique européenne, après quoi j'en donnerai un résumé. J'aimerais aussi, monsieur l'Orateur, que ce texte soit publié en appendice au compte rendu officiel des débats, si la Chambre est d'accord.

**M. l'Orateur:** Est-ce entendu?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: Le texte de la déclaration précitée figure à l'appendice.]

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, mes récents entretiens avec les responsables anglais et européens des négociations ont porté sur quatre thèmes:

1. Nos préoccupations concernant les répercussions négatives de l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce du Canada et sur la structure d'ensemble du commerce mondial;

2. Notre conviction que l'existence d'intérêts communs entre le Canada, la Grande-Bretagne et la C.E.E. devrait donner lieu à des arrangements profitables à tous;

3. Notre intention de faire valoir au moment le plus approprié les droits et obligations, découlant d'accords bilatéraux et du GATT, lesquels seraient affectés par un élargissement de la Communauté;

4. L'importance que nous attachons au besoin de nouvelles initiatives de libéralisation du commerce mondial, en même temps que se déroulent les négociations européennes.

En discutant de l'impact direct qu'aurait l'élargissement de la Communauté économique européenne sur le commerce canadien, j'ai donné un aperçu statistique des changements dans les conditions d'accès qui confronteraient nos exportations vers le marché anglais, dans le cas où ce pays adopterait sans modification le tarif commun extérieur et la politique agricole commune de la C.E.E.

Il était indispensable que tous les pays négociateurs sachent qu'environ 70 p. 100 de nos exportations vers la Grande-Bretagne seront affectées si une telle chose se produisait.

Sur un plan plus général, j'ai signalé le danger d'une «polarisation» du commerce mondial en blocs économiques autarciques et rivaux.

J'ai invité la C.E.E. à user de son influence pour faciliter et encourager une libéralisation accrue du commerce à l'échelle mondiale et non pas seulement entre les États membres ou associés. Si l'élargissement de la Communauté économique européenne provoque une réduction du commerce ou un changement des courants commerciaux aux dépens des pays tiers, la Communauté y perdra elle-même, en fin de compte, en voyant s'élever ses coûts de consommation et de production. En outre, les fournisseurs étrangers ne pourraient rester indifférents à la perte de leurs marchés traditionnels dans la C.E.E. et dans les pays qui y sont associés.

La Grande-Bretagne a indiqué qu'elle était prête, en principe, à accepter le tarif extérieur commun et la politique agricole commune de la C.E.E.

Certains arrangements spéciaux que la Grande-Bretagne souhaite obtenir dans son propre intérêt pourraient faciliter l'exportation de quelques-uns de nos produits. La Grande-Bretagne a demandé des arrangements pour douze produits industriels dont neuf, on le sait, présentent un intérêt pour le Canada. Je pense qu'il est inutile d'ajouter qu'une période de transition est prévue pour mettre en œuvre les ajustements requis.

Monsieur l'Orateur, à la suite de nos entretiens, je puis dire que la Grande-Bretagne et la C.E.E. sont disposées à maintenir avec nous un échange constant de vues et d'informations pendant toute la durée des négociations. Elles sont également prêtes à examiner tous les domaines où nos intérêts pourraient coïncider.

Il serait cependant illusoire de penser qu'un accommodement global des intérêts canadiens est possible à court terme. Nous devons supposer que l'élargissement de la C.E.E. aura comme résultat de soumettre nos exportations vers la Grande-Bretagne à un tarif extérieur commun et à une politique agricole commune.

Le Canada serait moins inquiet, ai-je dit à mes interlocuteurs, si la Communauté économique européenne envisageait, outre l'élargissement et l'approfondissement, une